Egalité

Laïcité

Citoyenneté

Solidarité

PROJET PEDAGOGIGUE

ACCUEIL DE LOISIRS

MAINTENON MATERNEL

2023/2024

ACCUEIL DE LOISIRS DE MAINTENON

27 Bis rue Collin d'Harleville – 28130 MAINTENON

SOMMAIRE

1. L'association des PEP 28

2. La structure
   - La situation géographique
   - Nos salles & extérieurs
   - L'équipe
   - Journée type

3. Nos objectifs

4. Les rôles de chacun

5. Quelques points de fonctionnement

1.Projet Fédéral

La première guerre mondiale fait en France de nombreux dégâts tant sur le plan économique qu'humain. Les femmes des soldats, sans ressources, doivent travailler pour subvenir aux besoins de la famille. Par manque de revenus suffisants ou suite à des remariages, beaucoup d'enfants sont placés chez les membres de la famille

Le pays tout entier est associé à cette douleur des familles. Les illustrations de l'époque (timbres, cartes postales, dessins) témoignent de la gravité de la perte humaine et des épreuves qu'elle leur impose. C'est alors que la société dans son ensemble, sensibilisée, participe à un élan de solidarité qui amène les corps de métiers à créer des formes d'orphelinat industriel. De même, au sein des écoles publiques, des collectes ou des dons en nature sont organisés pour soutenir l'action des nouvelles associations.

Petit à petit, le mouvement s'amplifie et en 1917, le principe de solidarité nationale oblige la France à réparer les effets des conséquences de la guerre. Le statut de pupille de la nation est ainsi créé. Il s'accompagne de la naissance d'organismes destinés à soutenir les pupilles sur le plan matériel et de l'éducation. Pour rendre plus efficace le dispositif, l'office national des pupilles de la nation se déploie dans les départements.

Au vu de l'organisation actuelle des PEP, nous pouvons considérer qu'ils sont une émanation directe des pupilles de la nation. A l'exception près, et elle est primordiale, que les pupilles de l'enseignement public sont laïcs. Les personnes de l'Education nationale, inspecteurs d'académie et instituteurs, à l'identique des autres corps de métiers, se sont mobilisés dès 1915 autour d'associations départementales pour ensuite s'orienter en 1917 sur la création de la Fédération générales des associations des Pupilles de L'enseignement Public. Ils défendent le caractère laïc de leur mouvement, caractère qui, aujourd'hui encore, fait leur identité. Dès 1919, le mouvement PEP est reconnu d'utilité publique.

Projet Associatif et Educatif

L'association département d'Eure et Loir

L'ADPEP – Association Départementale des Pupilles de l'école Publique d'Eure et Loir a été déclaré à la préfecture du département le 20 juin 1926. Sin siège est situé à l'inspection académique d'Eure et Loir et les présidents qui se sont succédé à la tête de l'association, ont toujours été inspecteurs d'académie, recteurs ou hommes politiques.

EN 1947, l'association, soutenue par Mr Villin, inspecteur d'académie, acquiert, avec des fonds réunis par souscription par les coopératives scolaires et les instituteurs, le premier centre de vacances à Cadéac.

Situé dans les Hautes-Pyrénées, ce centre de vacances au pied de la montagne fait le bonheur de nombreux enfants des écoles publiques d'Eure et Loir. Il permet à beaucoup d'entre eux de découvrir le plaisir de la neige, puisque depuis 1961 Cadéac accueille des classes de neige.

Le deuxième centre de vacances est créé en 1947 à Senonches, installé dans l'internat du collège. Ce centre est aujourd'hui devenu, après travaux, un institut thérapeutique éducatif et pédagogique.

En 1966, l'association prend la direction des actions menées vers les enfants handicapés et crée plusieurs centres : l'IME à Mainvilliers, les CMPP de Chartres et de Dreux, l'IME de Nogent le Rotrou. Elle gère actuellement huit établissements médico-sociaux

Après la montagne et la compagne, elle propose des séjours à la mer et devient prestataire du centre de vacances de Carolles, propriété de la mairie de Mainvilliers, dans le département de la Manche. C'est le début d'une ère où les PEP deviennent prestataires auprès de plusieurs communes du département.

Aujourd'hui les PEP 28 gèrent 35 accueils de loisirs sans hébergement et des accueils périscolaires. Toujours à la charge des écoles, de leurs enseignants, des adhésions volontaires et des subventions des communes et du conseils général, L'ADPEP 28 est devenue une association très appréciée. Mais elle doit sa longue vie à un grand nombre de personnes connues du département et au travail des bénévoles.

Le projet Educatif

UN PROJET EDUCATIF FORT, DES TEMPS DE LOISIRS POUR REPONDRE AUX ATTENTES DES JEUNES ET DE LEURS PARENTS :

Le projet éducatif privilégie plusieurs axes :

- Apprendre à vivre ensemble
- S'enrichir d'expérience nouvelles, culturelles, sportives ou scientifiques
- Accéder à plus d'autonomie
- Favoriser des initiatives individuelles
- Participer à des projets collectifs
- Créer et développer l'accompagnement à la scolarité et l'aide à la parentalité
- Comprendre l'environnement pour le respecter

Des accueils adaptés

Association reconnue d'utilité publique, les PEP défendent le droit aux loisirs et s'emploient à proposer des accueils de qualité au plus juste prix, offrant toutes les garanties et autorisations nécessaires.

Des possibilités pour tous

Avec plus de 150 sites en France et à l'étranger et des centaines de séjours, les PEP répondent à la demande et aux besoins de chacun : enfants, familles et collectivités territoriales

Des activités multiples et enrichissantes

Alliées à une vie quotidienne de qualité, les activités répondent aux valeurs de laïcité, de citoyenneté et de solidarité des PEP. L'accueil de loisirs PEP est un lieu d'épanouissement personnel, de créativité, de socialisation auquel tous les enfants ont droit, qu'elles soient leurs origines sociales, culturels ou religieuse

Un projet partagé

Avec les équipes

L'organisation des accueils est confiée par les associations départementales PEP à des équipes d'animation, placée sous la responsabilité de directeurs qui en sont garant. Chaque équipe adhère au projet éducatif, élabore et met en œuvre un projet pédagogique dans le cadre de ce projet éducatif. Chacun est un acteur de l'économie sociale et de l'éducation populaire.

Equipe de direction : Le directeur est le mandataire et le représentant des PEP, dont il défend les valeurs et les intérêts. Il est garant du bon déroulement du séjour et de la mise en œuvre et de l'exécution du projet pédagogie. Il est le gestionnaire de l'équipe t participe à la formation des animateurs. Il assure les relations avec les familles.

Equipe d'animation : Répondant aux conditions réglementaires actuelles, elle est associée à la réalisation du projet pédagogique à travers l'élaboration et la réalisation d'un projet d'animation. Les animateurs sont responsables de la sécurité physique, morale et affective des enfants.

Avec les jeunes et les familles

La diversité des enfants et jeunes accueillis est un facteur d'enrichissement du groupe. L'épanouissement de chacun est favorisé. Les relations avec les familles sont indispensables (présentation de la structure, inscription, information, contact quotidien ; rencontres autour des réalisations des enfants et des jeunes …)

Avec les partenaires

Les temps éducatifs que vit l'enfant s'inscrivent dans une logique de complémentarité (éducation partagée) dont chacun, parents, enseignants, cadres éducatifs, associations ... est responsable et auxquels tous doivent contribuer

Avec les personnes en situation de handicap

Les peps s'engagent à favoriser l'intégration dans les accueils de loisirs des personnes handicapées, à assurer à ses équipes une formation spécifique à l'accueil de la personne handicapée, à informer tout futur intervenant que l'organisme est signataire de la charte de déontologie sur l'accueil des personnes en situation de handicap, à réunir les conditions optimales et à organiser des réunions de concertations pour un bon déroulement du séjour de ces personnes.

DES LIEUX A VIVRE, DES TEMPS A VIVRE :

Chaque accueil de loisirs s'inscrit dans un environnement qu'il convient de respecter et valoriser. Les PEP favorisent l'éducation à l'environnement ainsi qu'au développement durable, notamment sur les temps de vie collective. Les repas sont un moment fort de la journée et favorisent l'échange et la convivialité ; ils sont un moment d'éducation à la vie en société. Le rythme de vie s'équilibre entre moments d'activité, moments de repos et temps d'échanges entre jeunes et équipes d'encadrement. L'hygiène est un aspect important de la vie en accueil de loisirs, parce que c'est un facteur de santé, de bien-être et d'éducation. Les activités de sensibilisation à l'environnement permettent l'acquisition d'attitudes nouvelles et favorisent l'ouverture d'esprit. L'activité remplit son rôle si elle s'inscrit dans une volonté d'enrichissement de l'enfant. Les équipes veillent donc à mobiliser l'ensemble des compétences et des ressources disponibles. Les activités, proposées par les enfants ou les animateurs, constituent des occasions d'expression, de communication, de rencontre, d'action dans ou sur le milieu. Elles permettent l'initiative, la prise de responsabilité, entraînent des acquisitions diverses et par là-même sont sources de plaisir.

2. La structure

Situation géographique

L'accueil de loisirs de Maintenon est un accueil collectif de mineurs (ACM).

Nous sommes dans une école « le Guéreau » situé au 27 bis rue Collin d'Harleville 28130 Maintenon

L'accueil de loisirs se situe sur la commune de Maintenon située dans le département d'Eure et Loir. Cette ville compte environ 4500 habitats. Nous sommes idéalement situés à 20 kilomètres de Chartres et Rambouillet et une heure de Paris.

Situé au Nord Est de l'agglomération chartraine, la ville de Maintenon fait partie de Chartres Métropole. Une délégation de service publique a été signé entre Chartres Métropole et l'association des Pupilles de l'Enseignement Publique d'Eure et Loir.

Les enfants accueillis sont issus de Maintenon, ainsi que des villes de milieu rural et limitrophes à la commune. Cela permet d'accueillir des enfants âgés de 3 à 6 ans au sein de l'établissement. Nous accueillons aussi de manière ponctuelle un groupe d'adolescents sur les périodes de vacances.

Notre capacité d'accueil est aujourd'hui de 40 maternels.

Nous accueillons les enfants dès 7h à 9h le matin.

Le soir le départ des enfants s'effectue entre 17h et 19h.

ESPACE JEUNES Chartres Métropole

Le public ados

Comme énoncé plus haut, nous sommes un point d'accueil pour les adolescents. Cet accueil a été mis en place dans le cadre du lancement d'un nouveau programme d'accueil du public adolescents sur le territoire de Chartres Métropole. En effet, la volonté de l'association des PEP28 est d'aller vers les jeunes là où ils se trouvent et quand ils sont disponibles. Le souhait à terme est de mobiliser des jeunes sur des projets avec des thématiques les concernant.
Les accueils adolescents PEP28 sont ouverts aux jeunes âgés de 11 à 17 ans inclus, qui offrent de nombreuses activités et sorties.

Une fois les documents administratifs annuels complétés, ils peuvent fréquenter leurs structures quand ils le souhaitent. Ils peuvent alors :

– participer aux ateliers : sports collectifs, activités manuelles, projets divers…

– accéder à des espaces en libre utilisation : tennis de table, baby foot, jeux de société, coin lecture…

– s'inscrire aux sorties

Au total 6 lieux de rassemblement ont été prédéfinis, pour l'accueil des jeunes le matin et le soir, pour les périodes de vacances : les accueils de loisirs de Sours, Dammarie, St Georges sur Eure, Bailleau L'Evêque, Maintenon et Jouy.

Avec ce nouveau dispositif, le souhait des élus locaux est de permettre à l'équipe encadrante d'être présente aussi sur les collèges et les lycées de secteur.

Nos salles & extérieurs

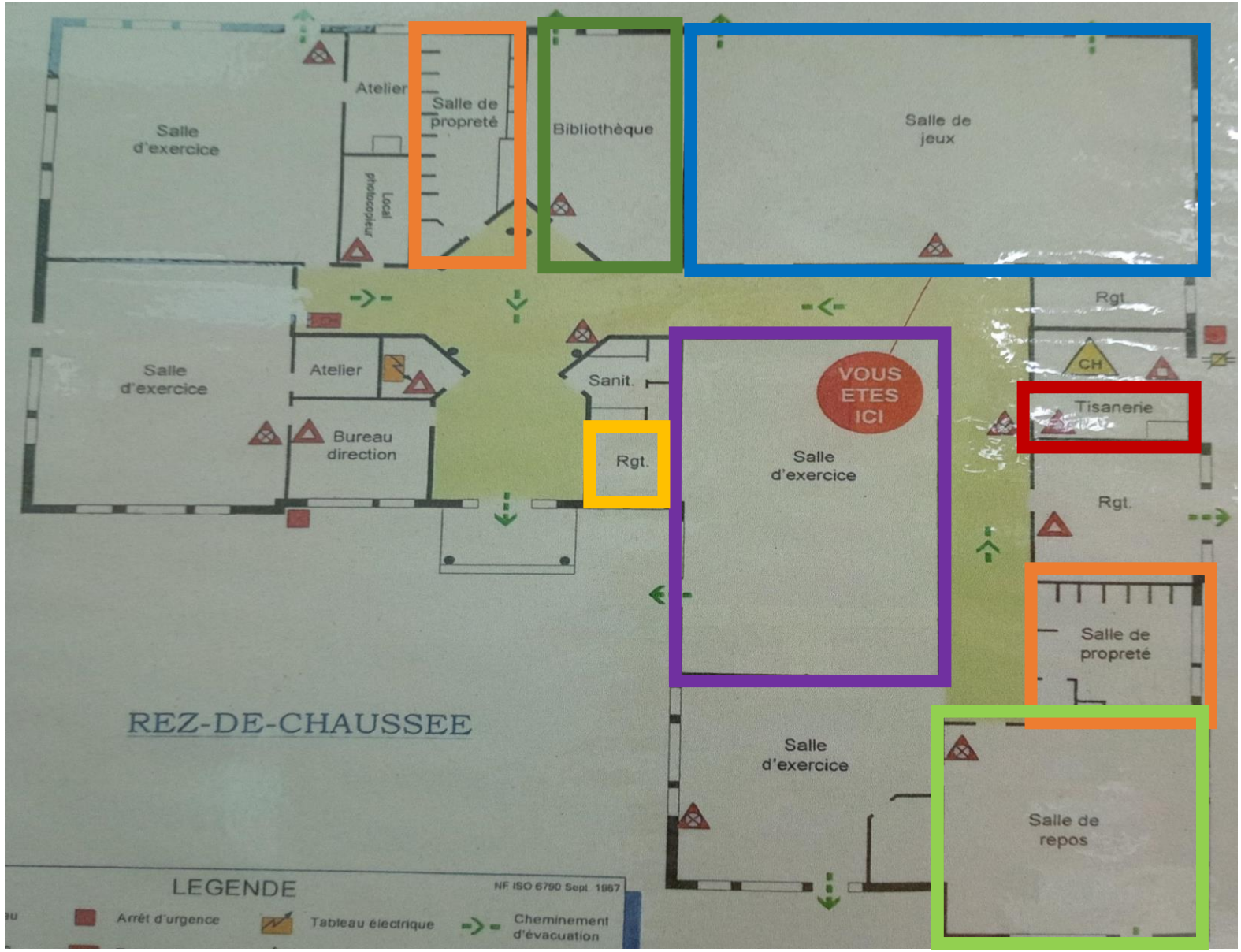

La salle d’activité nous est dédiée toute l’année. Aménagée avec le matériel de Chartres Métropole : Armoires, chaises et tables adaptées aux petits, différents espaces de jeux construction, coin lecture, cuisine, établi, dessins, …

Les toilettes à l’entrée et proche du dortoir

La cuisine « La tisanerie » Accès qu’aux adultes

Le dortoir avec les lits et les draps utilisé par l’école et l’accueil de loisirs

La cour extérieure aménagée d’une structure de jeux pour les moins de 6 ans un préau couvert, et une petite cabane utilisée pour mettre les vélos.

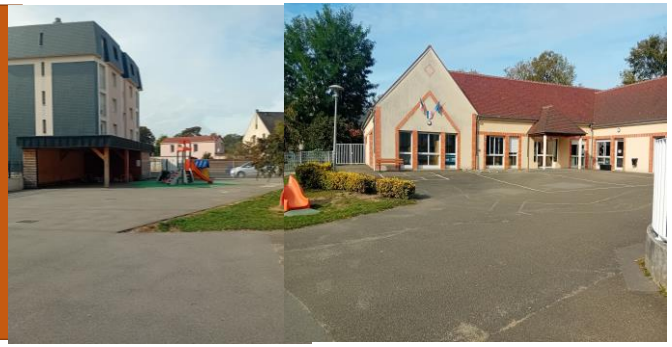

La bibliothèque

La salle de motricité qui est aussi aménagée le mercredi et les vacances en salle d’activités avec tables, chaises et armoires ainsi que les meubles de jeux.

L’école nous permet l’accès au matériel de motricité

Le bureau de la direction

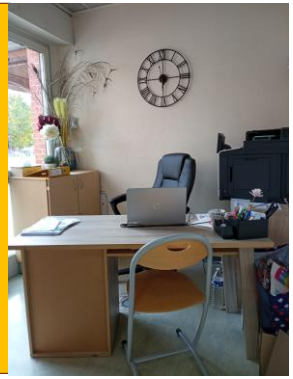

Présentation de l'équipe

JEHANNET Sophie

Directrice 3-6 ans

DUT Carrière et Social

SINEUX MARGAUX	Animatrice BAFA + CAP Petite Enfance
GRASSIN LAETITIA	Animatrice BPJEPS LTP
TAMILIO LAETITIA	Animatrice CAP petite enfance
SLIMANI SAMIA	Animatrice BAFA
ABAUL CAROLINE	Animatrice Non diplomée
ELDER MELANIE	Animatrice CQP Périscolaire

Nos journées types

7H-9H

C’est l’accueil des enfants et des familles, nous prenons le temps d’échanger les informations nécessaires à la journée.

Les enfants ont accès aux différents espaces mis à leur disposition.

9H-11H C’est le temps d’activité. Chaque matin, les animateurs proposent différentes activités aux enfants. Elles sont établies selon un programme préparé qui répond aux objectifs pédagogique

11H-11H30 Après les activités, les enfants ont un temps libre ou ils peuvent choisir leur occupation tels que jeu extérieur, jeu de société ect. C’est aussi le moment d’un passage au toilette avant la prise du bus pour aller à la cantine

11H30-13H C’est le temps de repas, les enfants mangent en petits groupes sur des tables adaptées. C’est un temps d’échange entre les enfants mais aussi entre les animateurs.

La cantine se situe rue Jean d’Ayen

13H-16H Le groupe se divise en deux parties, les plus petits sont invités à aller à la sieste, les plus grands ont un petit temps calme organisé (détente, yoga, activités).

Après ce petit temps de repos, les enfants repartent en temps d’activité. Comme le matin les enfants ont différentes proposition d’activités.

16H – 17 H C’est l’heure du gouter. Un petit groupe d’enfants est volontaire pour la préparation / installation. Les enfants profitent de ce temps afin d’échanger sur leur journée.

17H-19H C’est le temps d’accueil du soir. Les familles viennent chercher les enfants. Ce moment permet de pouvoir échanger avec les familles sur la journée de l’enfant, ses points positifs comme négatifs ainsi que les temps forts.

3.Nos Objectifs

Profiter de l'accueil du matin et du soir pour échanger avec les familles sur l'enfant

Création d'un tableau d'affichage devant l'accueil réunissant toutes les informations pour favoriser l'intérêt des familles à la vie de l'accueil de loisirs

FAVORISER LE LIEN AVEC LES FAMILLES

Création de temps fort famille

(apéro-Grand jeu) pour développer une proximité avec les familles et leur implication

Création d'un groupe WhatsApp permettant aux parents de visualiser les photos de la journée pour favoriser leur intérêt à la vie de l'accueil

Proposer aux enfants différentes familles d'activités (manuelles, techniques, sportives, scientifiques) en suscitant leur curiosité pour développer de nouvelles compétences

Laisser aux enfants le choix de leur rythme, activités, temps libre, repos pour favoriser leur bien-être

Définir des règles de vie avec les enfants et leur donner des responsabilités pour avoir un cadre sécurisant et autonome

PERMETTRE AUX ENFANTS DE VIVRE LEUR TEMPS DE CENTRE DE LOISIRS DANS UN CADRE EPANUISANT ET SECURISANT

Aménager différents espaces (repos, jeux, acxtivités) pour créer un environnement accueillant et apaisant

DECOUVERTE DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE FRANCAISE

Création projet commun :

Réception de cartes postales de toute la France afin de développer les connaissances géographiques et culturelles des enfants.

Programmer des journées du patrimoine à chaque période

Création d'un projet commun :

Fabrication d'une carte de la France géante qui servira de support visuel pour les enfants

CONCEVOIR DES PROJETS D'ANIMATION QUI FAVORISENT LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Développer l'esprit de coopération et solidarité chez les enfants grâce à la mise en place de jeux ou activités coopératifs

Utiliser les caractéristiques (physiques, affectifs, social et intellectuels) du public pour créer son projet d'animation

Proposer et laisser le choix aux enfants différentes familles d'activités (sportives, techniques, manuelles, scientifiques, sensoriels)

4.Les rôles de chacun

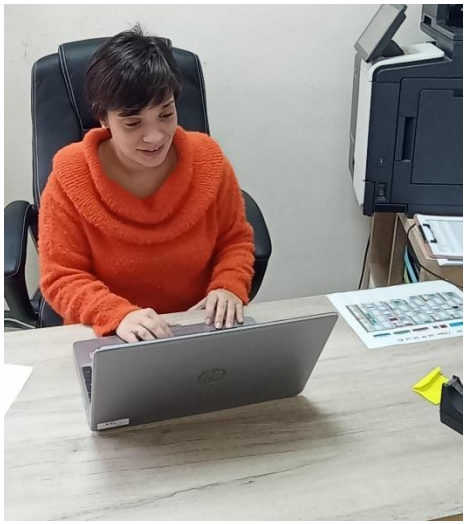

- Elle est la garante du bon fonctionnement de la structure
- Gestion administrative du centre (inscriptions, législation, comptabilité)
- Gestion d'équipe : formation et évaluation des animateurs
- Représentant des valeurs de l'association
- Elabore et rédige le projet pédagogique
- Communication avec les familles, l'équipe, partenaires

- Création de projets d'activité
- Participe à la mise en œuvre du projet pédagogique
- Communication avec l'équipe et les familles
- Gestion de la vie quotidienne du centre
- Responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants

- Il met à jour les pharmacies et les sacs à pharmacie
- Il assure le suivi des enfants qui ont un PAI
- Informe l'équipe de toute informations médicales concernant les enfants
- Vérifie et met à jour tous les documents sanitaires des enfants

- Ils sont responsables de leurs enfants jusqu'à la prise en charge par un animateur
- Communique avec l'équipe lors de l'accueil du matin et du soir pour échanger sur toutes les informations concernant leurs enfants
- Respectent le règlement intérieur de la structure

- S'amusent
- Se détendent, découvrent
- Expérimentent la vie en collectivité
- Pratiquent des acrivités variées
- Respectent le règlement intérieur de la structure

5.Quelques points de fonctionnement

TABAC ET PAUSE

Il est strictement interdit de fumer et de vapoter dans l'enceinte de la structure et devant les portillons d'accueils des enfants.

Lors des sorties, les animateurs ne fumeront jamais en présence d'enfants, une mise à l'écart du groupe sera nécessaire.

Chaque animateur à le droit à un temps de pause de 20 minutes par jour, à prendre en dehors des temps d'activités

SOINS ET INFIRMERIE

Un assistant sanitaire est désigné sur le centre de loisirs pour la gestion de la pharmacie et des trousses de secours.

Les enfants ne peuvent pas se faire administrer de médicaments par l'équipe d'animation SAUF en cas de PAI.

Lors de chaque soin apporté à un enfant, il faut remplir le registre d'infirmerie.

TRANSPORT

Nous utilisons différents moyens de transport :

Pour aller à la cantine le midi, nous utilisons le bus via la société TRANSDEV.

Pour les sorties nous ferons appel à d'autre société de bus, nous pouvons aussi utiliser le train ou encore des minibus de l'association.

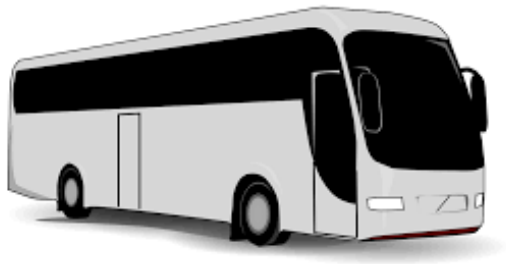

SORTIE

Parfois des sorties seront organisés par le centre de loisirs.

Lors de chaque sortie, un protocole est mis en place avec une fiche de tâches à effectuer pour l'équipe d'animation.

Les horaires de sortie seront communiqués à chaque parents s'il y a un changement d'horaire d'accueil des enfants.

EXERCIE D'EVACUATION

Chaque période des exercice d'évacuation non programmé seront réalisés.

Ces exercices servent à sensibiliser les enfants à réaliser une évacuation sans stress.

Pour les animateurs, ces évacuations sont formateurs car chaque situation n'est pas identiques